

## « Les voies du succès pour 2020 »

# Briser les barrières pour assurer l'inclusion des jeunes

---

### Contexte

L'agenda 2063 de la feuille de route de l'Union Africaine pour le développement du continent stipule qu'**au cours des 50 prochaines années, le plus grand atout de l'Afrique, mais aussi son talon d'Achille potentiel sera sa population jeune et nombreuse**. Ainsi, le potentiel démographique jeune est considéré comme une opportunité que chaque pays devra s'efforcer de saisir à travers des investissements importants dans leur jeunesse. Il s'agit d'investissements massifs dans la santé, l'éducation et l'emploi qui permettront à chaque pays de maximiser la contribution d'une main d'œuvre saine, productive et globalement compétitive. Pour réaliser cette priorité pour les jeunes, leur autonomisation ou empowerment politique dans ce sujet est capital et nécessaire. La planification familiale (PF) y a un rôle important à jouer, même si elle est souvent peu prise en compte ou complètement absente des délibérations et documents des instances de l'Union Africaine comme c'est le cas dans l'Agenda 2063. Elle permet d'éviter les grossesses et naissances non désirées, particulièrement chez les jeunes, et surtout permet à cette grande majorité de profiter au maximum des investissements en capital humain. En outre, l'expérience des pays qui ont pu récolter un dividende dans le passé, démontre que la taille de ce dividende dépend de la rapidité de la baisse de la fécondité.

Conscients de ce rôle sur l'amélioration de la santé des populations et des jeunes en particulier, les ministres de la santé des 9 pays du PO ont lancé en décembre 2015, la phase d'accélération du PO avec comme recommandation phare, la prise en compte systématique des adolescents et jeunes dans les plans d'action nationaux budgétisés de PF, tout en assurant que l'accès volontaire et éclairé aux services de qualité de SR/PF reste un principe qui fonde et guide les pays du PO.

### Problèmes constatés

Dans les 9 pays du PO, tout comme dans l'ensemble des pays africains, la plus importante cohorte de jeunes de l'histoire (45% de la population) sera bientôt en âge de procréer, mais beaucoup d'entre eux font face de manière générale à une multitude de barrières, et ne disposent pas toujours de l'information nécessaire pour acquérir les connaissances et développer les compétences leur permettant de jouir de leurs droits ou d'accéder aux services requis pour se protéger des situations dangereuses et de leurs conséquences.

Ces barrières sont entre autres **celles liées à l'environnement familial** ; en effet, les familles ne semblent pas préparer suffisamment les adolescents à une sexualité responsable. **La pauvreté aussi au sein des familles**, met souvent les jeunes filles dans une situation de dépendance, surtout pour leur éducation. **Le manque de communication parents/enfant**, est également très présent en Afrique subsaharienne en général. Au Burkina Faso, par exemple, seulement 14% des filles et 8% des garçons parlent de sexualité avec leurs parents (Biddlecom et al, 2008). **L'ampleur de l'influence des pairs**, en raison de la communication et des interactions par les réseaux sociaux et les médias, y compris **l'exclusion de certains jeunes en situation de vulnérabilité** (non scolarisés, déscolarisés, jeunes bonnes et vendeuses ambulantes ...etc.) qui n'ont pas toujours accès à l'information fiable. Dans certains milieux, **l'information est disponible, mais n'atteint pas toujours les jeunes** qui en ont besoin, quelque fois, elle ne réussit pas toujours à influencer le changement des comportements.

Les adolescentes sont souvent confrontées à des **risques élevés de mariage précoce, de violences sexuelles et sexospécifiques**, ainsi que des **relations sexuelles transactionnelles**. Parmi les 20 pays qui affichent les plus hauts taux de filles mariées avant l'âge de 18 ans, quatre sont du Partenariat de Ouagadougou (ICRW, 2016)<sup>1</sup>. **Les inégalités entre les sexes**, ainsi que **l'existence de normes et de pratiques sociales négatives**, aggravent ces risques.

---

<sup>1</sup> Niger (75 %), Guinée (63 %), Mali (55 %), Burkina Faso (52 %)

A travers cette session, la 7<sup>ème</sup> réunion annuelle du Partenariat de Ouagadougou veut amener les parties prenantes à prendre conscience et de proposer des pistes de solutions pour briser ces barrières qui constituent encore des freins à l'inclusion des jeunes, à leur garantir un accès véritable aux services de SR/PF et à l'efficacité des politiques et programmes des pays visant une autonomie des jeunes.

### Objectif de la session :

Il s'agira à travers cette session, de renforcer la pertinence des stratégies visant à améliorer l'implication et l'inclusion des jeunes dans les politiques et programmes de SRAJ et particulièrement sur l'accès aux services contraceptifs, visant à soutenir l'autonomie des jeunes.

### Objectifs spécifiques :

- Partager une vision de ce qui pourrait être bénéfique pour les pays si leurs politiques et programmes prenaient en compte les besoins spécifiques des adolescents et jeunes.
- Donner un espace d'expression aux jeunes, afin qu'ils s'expriment librement et ouvertement sur les barrières à leur inclusion dans les politiques et programmes garantissant leur accès aux services de qualité, et surtout leur permettre de partager leurs idées et solutions qui pourraient être mise en œuvre.
- Partager les expériences sur les approches qui permettent de briser les barrières d'inclusion et d'accès des jeunes aux services de SR/PF.
- Ouvrir les pistes de réflexions en lien avec les sessions parallèles qui suivront la plénière, et lors desquelles, les experts partageront les évidences et expérience d'accès aux services de SR/PF adaptés aux jeunes.

**Format de la session :** Elle se déroulera en 2 parties : **une 1<sup>ère</sup> partie en plénière, de 75 minutes**, avec l'intervention d'un conférencier qui partagera sa vision ou celle de l'UNFPA en matière d'inclusion et de la prise en compte des jeunes dans les politiques et programmes, les enjeux de cette implication et les bons exemples pour les pays et les partenaires. Cette intervention sera suivi d'échanges avec un panel de jeunes qui s'exprimeront, partageront leurs points de vues, leurs vécus et interagiront avec l'ensemble des participants. **Une 2<sup>ème</sup> partie** lors de laquelle, les participants seront invités à rejoindre les sessions parallèles d'échanges et de partages, adressant des aspects particuliers des barrières d'inclusion et d'accès des jeunes à la SR/PF.

### 1<sup>ère</sup> partie : La plénière

Elle se déroulera en 2 parties : **une première** introduction par un conférencier, qui partagera pendant 10 minutes, son expérience et sa vision régionale et nationale sur la question afin de stimuler chez les participants, des réflexions et des questionnements ; ensuite **une seconde partie** constituée d'un panel de discussions de 50 minutes, avec de 4 jeunes (filles et garçons), modéré par un facilitateur. Cette seconde partie se déroulera sous forme de conversations entre le facilitateur et les jeunes (panélistes), illustrées par des sondages en plénière, le vécu de ces jeunes et les interactions (questions et réponses) avec les participants. Les représentants des membres du PO seront également associés à cette session. On donnera la parole à un repré 25 min ailleurs, un représentant des pays et un représentant de la société civile, afin qu'ils s'expriment sur la base des discussions et des échanges, ce qui pourrait être leurs perspectives d'avenir pour améliorer l'implication et l'inclusion des jeunes dans les stratégies, politiques et programmes SR/PF.

### Quelques questions et idées :

- Réactions qu'inspire l'intervention de M. Ngom ?
- Quelles sont les barrières à l'inclusion des jeunes dans les politiques, stratégies et programmes SR/PF ?
- Que signifie pour vous inclusion des jeunes ?
- Comment la rendre effective dans vos pays respectifs ? et dans quels domaines précisément ?
- Avec quoi peut-on juger d'une bonne implication et inclusion des jeunes ?
- Que devrait faire les jeunes eux-mêmes pour veiller à leur participation et leur inclusion ?
- Comment et par quoi est-ce que le PO devrait soutenir cette inclusion des jeunes ?

- Selon vous, comment est-ce que les PANB peuvent rendre effective l'inclusion des jeunes en vue de leur assurer une autonomisation ? Qu'est-ce qui est réalisé ? et qu'est ce qui n'est pas réalisable ?

## 2<sup>ème</sup> partie : Les sessions d'échanges

Elles se dérouleront sous forme de sessions parallèles qui adresseront les 3 thématiques suivantes :

- Dialogues entre jeunes et leaders religieux
- Zéro grossesses en milieu scolaire
- Plaidoyer, accès et demande de services SRAJ.

### Détails et intervenants :

<b>Session Plénière</b>	<b>75 minutes</b>	
Conférencier	Mabingué Ngom, UNFPA WCARO --- (10 min)	} 25 min
Facilitateur	Rodrigue Ngouana, OPCU	
Panéliste 1	Hélène Hlungbo, Bénin	
Panéliste 2	Adam Dicko, Mali	
Panéliste 3	Ibrahim Innocent, Niger	
Panéliste 4	Solange Mbaye, Sénégal	
Questions des participants	25 minutes	
Contributions en guise de perspectives	Dr Yolland Ki, Burkina Faso (3 min) ; Ini Huijts, Ambassade Pays Bas (3 min) ; Lucien Kouakou (3 min)	
Introduire les sessions parallèles	Parler du Global Consensus on Meaningful Adolescent and Youth Engagement Conclure et introduire les sessions parallèles (5 min)	
<b>Sessions d'échanges</b>	<b>75 minutes pour chaque session</b>	
<i>Session parallèle 1</i>	<i>Dialogues entre jeunes et leaders religieux</i>	
Modérateur	Dr Mohamed Dicko, UNFPA Niger	} 45 min
Panéliste 1	Pasteur Aké Julien YAPI, Côte d'ivoire	
Panéliste 2	Imam Tahirou Kane, Sénégal	
Panéliste 3	Moukailou Ouedraogo, JA Burkina Faso	
Panéliste 4	Hadja, Idrissa Bah, JA Guinée	
Panéliste 5	Penda Mbaye, Tostan	
Q & R	25 minutes	
<i>Session parallèle 2</i>	<i>Zéro grossesses en milieu scolaire</i>	
Facilitateurs	<b>Augustin Assaba, JA Mentor, Euphrasie Coulibaly, JA de Côte d'ivoire</b> Avec la participation de plusieurs jeunes sous un format interactif avec des expériences des pays comme la Côte d'ivoire, le Togo et des partenaires de la coalition régionale des OSCs et des initiatives à venir dans la région.	
<i>Session parallèle 3</i>	<i>Plaidoyer, accès et demande de services SRAJ</i>	
Modérateur	Romarc Ouitona, Jeune Ambassadeur du Bénin	
Panéliste 1	Laura Wedeen, PRB : La situation des politiques jeunes dans les pays du PO,	
Panéliste 3	Lydia Saloucou, Pathfinder : défis et challenge d'accès aux services pour les Ados et Jeunes.	
Panéliste 4	Auréli Gal Regniez, EquiPop : Efficacité de la mobilisation politique et sociale des décideurs pour une meilleure prise en compte des jeunes.	
Panéliste 5	Emmanuel Diop, MSI : Enseignements tirés de l'offre de services de proximité aux Jeunes.	
Q & R		